



## Régularisation conjoint américain

Par **delwanders**, le **05/03/2021** à **04:04**

Bonjour,

Je suis française, mon mari est américain, et nous prévoyons de nous installer en France prochainement. Les délais pour obtenir notre acte de mariage apostillé, puis notre livret de famille, puis son visa de long-séjour, varient apparemment entre 4 et 6 mois, mais nous devons partir d'ici fin mai. Si nous allons en France avant d'obtenir son visa, quelle est la marche à suivre pour une régularisation de son statut une fois sur le territoire français?

Merci d'avance de vos réponses!

Par **youris**, le **05/03/2021** à **10:34**

bonjour,

vous devrez vous adresser à la préfecture de votre domicile.

voir ce lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2209>

Les titulaires de passeport américain n'ont pas besoin de visa si leur séjour en France ne dépasse pas 90 jours sur une période de 180 jours.

salutations